

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 27 octobre 2025 modifiant l'arrêté du 29 mars 2017 fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale

NOR : INTC2526462A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2017 modifié fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Au II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé, dans la rubrique « 14. Préfecture de police », sous-rubrique « Préfecture de police - Direction de la police judiciaire », la ligne :

«

Sous-directeur chargé des affaires économiques et financières.

»

est remplacée par la ligne :

«

Sous-directeur chargé des affaires Cyber et financières.

».

Art. 2. – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2025.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 octobre 2025.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la police nationale,
L. LAUGIER